

# Le partenariat du mois

Janvier 2025

L'accord-cadre entre Aix-Marseille Université et la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à **renforcer la collaboration entre l'enseignement supérieur et les services de l'État en région.**

## Bénéfices pour les étudiants d'AMU :

### L'insertion professionnelle :

- Accueil de stagiaires, alternants et doctorants par les employeurs publics.
- Organisation d'événements dédiés à l'emploi public (conférences, forums, etc.).
- Promotion des métiers de la fonction publique et des concours administratifs.
- Développement de l'esprit d'entreprendre et de la création d'activité via le pôle PEPITE Provence.

### La professionnalisation des formations :

- Intervention d'experts publics dans les formations universitaires.
- Participation des employeurs publics aux conseils de perfectionnement pour adapter les formations aux besoins du marché de l'emploi.

### La promotion de la diversité :

- Actions pour l'égalité hommes/femmes et la mixité des métiers publics.
- Sensibilisation et accompagnement des étudiants en situation de handicap vers les métiers de la fonction publique.

## Bénéfices pour les personnels d'AMU :

### La formation professionnelle :

- Accès à des formations pour le développement ou la montée en compétences.
- Accompagnement des transitions professionnelles et des reclassements.

### La collaboration avec les services de l'État :

- Renforcement des échanges entre les laboratoires de recherche d'amU et la préfecture.
- Mise en réseau avec les acteurs de l'innovation méditerranéenne.

### La participation à des initiatives régionales :

- Intégration dans des réseaux ou instances pour la conduite de la feuille de route régionale.
- Collaboration avec le laboratoire d'innovation territoriale (LAB action publique).

“Grâce à cet accord, amU permet à ses étudiants et personnels de bénéficier d'opportunités renforcées en matière d'insertion professionnelle, de formation et de développement des compétences, en s'appuyant sur un partenaire délivrant les services de l'État en région. ”.

Vous voulez plus d'infos ?  
Vous avez un partenariat à  
proposer ?

[vp-fondation@univ-amu.fr](mailto:vp-fondation@univ-amu.fr)



**amU** Fondation  
Aix Marseille Université